

Une année bien remplie

Le bilan du CATHII souligne les avancées réalisées au cours de la dernière année. Parmi celles-ci, il y a l'abolition du visa de danseuses exotiques et l'adoption du plan d'action national sur la traite de personne au Canada.

Les activités du CATHII ont permis de rejoindre des milliers de personnes par l'entremise d'ateliers offerts par les membres ou par le bulletin *CATHII info*, le site Internet et les médias sociaux. Des députés fédéraux ont été rencontrés par les

équipes de plaidoyer.

La mise en place d'une concertation regroupant plus de 20 organismes a permis de mettre en réseau des ressources pour aider les victimes.

La campagne *Pour un développement durable* sans traite humaine demandait de lutter contre la traite humaine et le travail forcé. 5000 cartes postales ont été distribuées.

Le plan de travail pour l'année à venir sera dans

la continuité. Inspirés par ces avancées, les membres veulent poursuivre le travail de sensibilisation. Le travail de soutien aux victimes se poursuivra en collaboration avec les organismes qui offrent des services de premières lignes.

Ce travail se fait en solidarité avec ceux et celles qui ont à cœur la justice sociale.

Le bilan 2011/2012 et les priorités 2012/2013 sont disponibles sur le site du CATHII.

Le Relais de la liberté Canada



Pour une deuxième année consécutive, le 15 septembre dernier, un relais a été organisé à travers plusieurs villes du Canada dans le but de sensibiliser le public à la traite de per-

sonnes. Les fonds recueillis serviront à soutenir les victimes de la traite humaine.

À Montréal, c'est à la Place Émilie Gamelin que s'est déroulé l'événement. À partir de midi, les gens s'enregistraient et visionnaient le DVD *Femmes déchirées* produit par le CATHII.

Munis de pancartes illustrant les différentes

formes de traite humaine, plus d'une vingtaine de personnes ont participé à la marche dans ce quartier. À la Place Émilie Gamelin, nous avons côtoyé une diversité de personnes et échangé avec plusieurs ; nous avons la certitude d'avoir suscité la réflexion.

Claudette Bastien, snjm
Présidente du CATHII

Dans ce numéro :

Plan d'action national	2
Nos recommandations	3
Solidarité avec les femmes autochtones	4
Activités du CATHII	4

À surveiller

Forum canadien
sur la traite des personnes
28 novembre 2012 à Toronto
Organisé par Conseil canadien pour les
réfugiés (CCR)
Pour information :
<http://ccrweb.ca/fr/reunions>

Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes

Le Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes du Canada regroupe l'ensemble des initiatives canadiennes en matière de lutte contre la traite humaine. Parmi les points forts, il y a celui de consolider et de regrouper l'action gouvernementale sous un même ministère soit Sécurité publique Canada. Il y a aussi le mérite d'identifier les principales cibles des trafiquants soit les femmes et les enfants. Cependant, le gouvernement fédéral ne répond pas suffisamment aux besoins des victimes, notamment en matière de protection. L'action gouvernementale s'inscrit dans les 4 axes du Protocole de Palerme : promotion, prévention, protection et partenariat.

Prévention

En matière de prévention, il s'agit d'identifier et de dénoncer

le crime. On poursuit les initiatives existantes de formation et de sensibilisation, mais celles-ci viseront maintenant les intervenants de première ligne et du milieu judiciaire, en plus des forces policières. Le volet recherche porte pour sa part sur la cueillette de données pour mieux mesurer la « menace ».

Protection

La protection des victimes repose surtout le permis de séjour temporaire et le programme fédéral de santé intérimaire pour les victimes de la traite transfrontalière. Des mesures visent aussi à contrer les « abus » au sein des programmes de travailleurs étrangers temporaires, mais celles-ci, à ce jour, ont surtout consisté à limiter l'entrée de travailleurs étrangers considérés comme à

risque d'être exploités. L'abolition, en juillet dernier, du programme de travailleurs étrangers temporaires dans l'industrie du sexe – le « visa de danseuse exotique » – entre dans cette catégorie, de même que l'interdiction de séjour faite aux victimes potentielles d'exploitation (projet de loi C-10).

Poursuite

Les poursuites et les enquête mobilise quant à lui la majorité des ressources et du budget annuel, soit 5 des 6 millions \$. Outre l'offre de formations aux responsables de l'application des lois et de créer des équipes d'enquête, les mesures portent sur des collaborations entre les provinces dans le cadre d'enquêtes, de poursuites et de collectes de données.

Mesures proposées dans le Plan d'action

Centre national coordination contre la traite — GRC

Coordination et sensibilisation régionales — GRC

Équipe spéciale d'application de la loi — ASFC ET GRC

Formation/sensibilisation des agents des services frontaliers — ASFC

Formation, mise en œuvre des mesures législatives et élaboration des politiques — Justice Canada

Services aux victimes améliorés — Justice Canada

Le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité — AEI

Le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales — AEI

Consultation et coordination des intervenants

Sécurité publique

Sensibilisation et recherche

Sécurité publique

Programme des travailleurs étrangers temporaires

RHDC

Plan d'action national ...

Partenariat

Des partenariats entre les différents corps policiers, mais aussi les instances judiciaires est la principale mesure de cet axe. Les organismes de la société civile n'y occupe qu'un rôle consultatif.

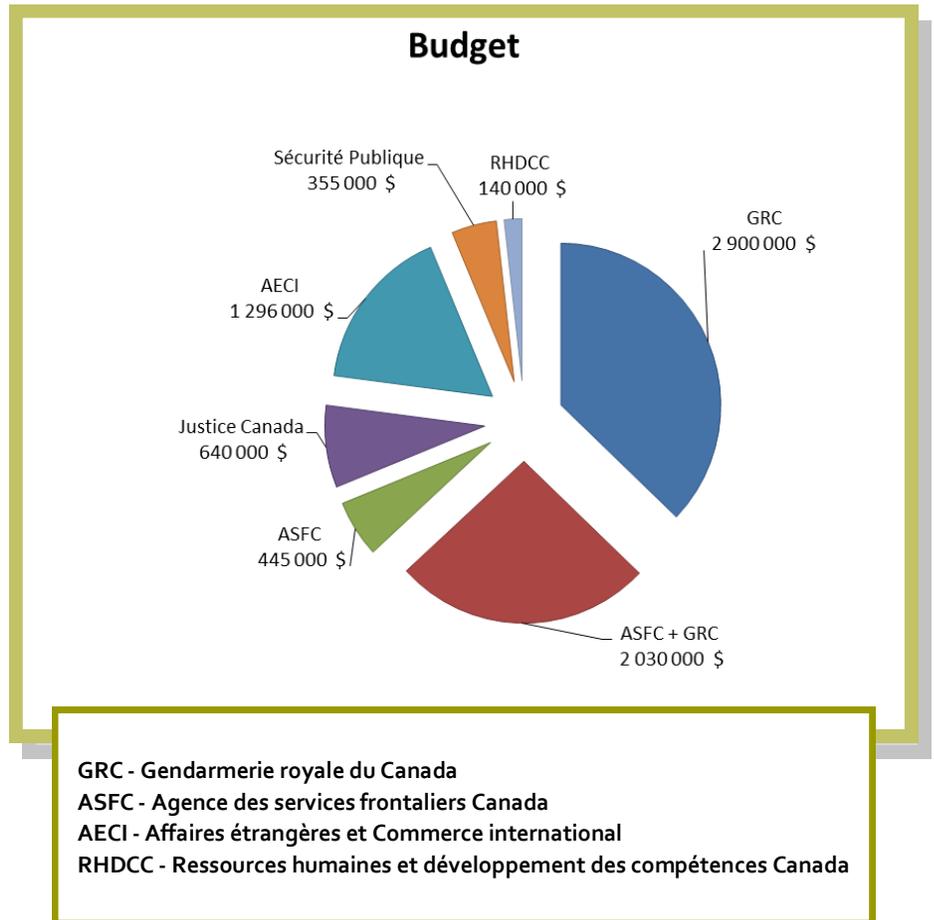
Le plan n'indique pas que le gouvernement veut agir sur les causes de la traite humaine comme la pauvreté, la discrimination, le racisme, les inégalités entre les femmes et les hommes, ni de soutenir les communautés qui mènent des initiatives en ce sens.

Le travail auprès des victimes de la traite effectué par plusieurs organisations est ainsi marginalisé, y compris celui des groupes de femmes autochtones. Elles représentent pourtant la majorité des victimes de la traite interne. De plus, les compressions dans le financement des groupes de femmes, notamment autoch-

tones, fragilisent le travail de ces organismes qui sont souvent les plus aptes à agir directement sur les causes de la traite. Le gouvernement semble négliger

que cette lutte est avant tout un enjeu de droits humains.

Le document est disponible en ligne sur le site de Sécurité pu-



Nos recommandations

Dans une perspective de protection et de défense des droits des victimes, nous recommandons que le Canada soit plus proactif sur les causes de la traite de personnes: pauvreté, discrimination et racisme et demande (travail précaire, actes sexuels)

Le plan ne mentionne pas le modèle suédois pourtant ce dernier

propose un vaste programme de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dont la mise en place de ressources accrues et stables affectées aux programmes d'accès à l'égalité, particulièrement ceux qui concernaient la violence familiale. Il contient des politiques qui visent la réduction de la demande, c'est-à-dire centrées sur les actes

des acheteurs et non pas des vendeurs et des lois qui décriminalisent la vente de services sexuels et font de l'achat de ces services un crime.

Pour les enjeux liés au travail forcé, le Canada doit ratifier les conventions internationales en matière de migration du travail.

Solidarité avec les femmes autochtones

Le Centre international de justice sociale des Sœurs de Sainte-Anne a souligné deux journées au mois d'octobre. Le 4 octobre les membres et des employés ont été invités à être en solidarité avec les familles des femmes autochtones disparues et assassinées. Durant toute la semaine, le Centre a aménagé un lieu pour faire connaître cette situation et inviter à demander une enquête nationale. Un extrait du film de l'ONF « A la recherche de Dawn » a été projetée.

Le soir, la responsable du Centre international, qui est aussi membre du CATHII, a participé à la vigile à Montréal et quelques jours avant à la soirée NON AU PLAN NORD.



Activités du CATHII



Ateliers chez les Chanoines Prémontrés

Le CATHII en collaboration avec la Conférence religieuse canadienne (CRC) a offert un atelier sur la traite humaine chez les pères Prémontrés à St-Constant. Cette rencontre a permis d'échanger sur les enjeux actuels et de faire connaître le travail du CATHII et de ses membres.

Les pères Prémontrés ont été touchés par le sort des victimes. Ils organiseront des sessions de sensibilisation en utilisant la trousse Femmes déchirées.

En septembre, un autre atelier était offert à Victoriaville dans le cadre du Congrès « Osez le féminisme » par les membres de Trois-Rivières.

PROCHAIN NUMÉRO

- Travail migrants et traite humaine
- Activités du CATHII

Pour nous joindre :

info@cathii.org
www.cathii.org

Blog : nouvellescathii.blogspot.com/
Facebook : www.facebook.com/CATHII.info
Twitter : twitter.com/Cathii_info